

04-01-26

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-sixième jour de janvier deux mille quatre (2004), à 19 h 32, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Gilberte Fournier
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Raynald Caissy
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Yvon Dubé
M. Claude Fortin
M. Denis Goulet
M. Raymond Joly
M. Jean-Maurice Lechasseur
M^{me} Lise Lévesque
M. Normand Michaud
M. Jean-Yves Poirier

De même que :

M^{me} Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs
M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M^{me} Jeannine Bérubé, coordonnatrice de l'enseignement général

04-01-26-9 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil des commissaires qui sont d'ailleurs tous présents à l'ouverture de la séance.

04-01-26-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0- Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 **Décision**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2003 :
 - < Approbation;
 - < Suivis ;
 - 4.2 Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif (Cathy-Maude Croft);
 - 4.3 Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif (Cathy-Maude Croft);
- 5.0 Levée de la séance.

DÉCISION**04-01-26-11 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2003 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2003, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

04-01-26-12 RÈGLEMENT CONCERNANT LA FIXATION DU JOUR, DE L'HEURE ET DU LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

ATTENDU l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif dont avis public a préalablement été donné.

Ce document sera enregistré au Livre des règlements de la Commission scolaire, conformément à l'article 396 de la Loi sur l'instruction publique.

04-01-26-13 CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

ATTENDU le Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif ;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'adopter le calendrier suivant fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif pour l'année scolaire 2003-2004.

CONSEIL DES COMMISSAIRES		
JOUR ET DATE	HEURE	LIEUX
Lundi 23 février 2004	19 h 15	Rimouski
Mardi 25 mai 2004	19 h 15	Rimouski
Lundi 28 juin 2004	19 h 15	Mont-Joli

À moins de circonstances particulières, les séances du Comité exécutif se tiendront à 19 h 15:

< À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.

< À Mont-Joli : à l'école Le Mistral, 254, avenue Ross.

04-01-26-14 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 35, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2004,

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

04-01-26-9	Signification de l'avis de convocation
04-01-26-10	Adoption de l'ordre du jour
	DÉCISION
04-01-26-11	Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2003 - Approbation et suivis
04-01-26-12	Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du Comité exécutif
04-01-26-13	Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif
04-01-26-14	Levée de la séance